



AVIS

« Fermeture officielle de l'administration communale »

Dans le cadre de la migration de nos programmes informatiques, l'ensemble des systèmes sera temporairement indisponible.

L'administration communale sera fermée du 22 juin 2026 au 3 juillet 2026 inclus.

Durant cette période :

- aucun accès aux données ne sera possible
- les guichets seront fermés
- le service téléphonique ne sera pas assuré

- Démarches administratives

Nous vous serions reconnaissants d'effectuer vos démarches administratives en dehors de cette période, dans la mesure du possible.

- Documents d'identité

Nous attirons particulièrement votre attention sur la date de validité de votre carte d'identité. Merci d'anticiper vos demandes de renouvellement avant votre départ en vacances.

- En cas d'urgence

Les services d'urgence et de piquet restent atteignables durant toute la période. Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'Administration communale